

Vous trouverez ci après le compte rendu de la réunion du 24 Novembre. Nous sommes désolés de vous imposer un texte que certains trouveront un peu long , mais la soirée a été riche en informations et en interventions , aussi nous avons souhaité faire un compte rend qui rapporte au mieux la teneur des débats . Bonne lecture , n'hésitez pas à transférer ce message à vos proches, si vous connaissez des adhérents qui ne sont pas équipés en courrier électronique peut-être pourriez vous leur en faire une copie et surtout n'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires:

La réunion publique a débuté à 19 :30 comme prévue. Nous étions presque 150, ce qui est remarquable compte tenu de l'actualité du jour.

La réunion a commencé par la lecture de la réponse à notre lettre ouverte du 17 octobre dernier aux maires du bassin de vie de Senlis par laquelle nous leur demandions une nouvelle fois leur soutien dans notre combat pour Défendre l'Hôpital de Senlis, compte tenu des risques récents apparus sur la cardiologie et la réanimation.

Cette réponse se présente sous la forme d'un courrier en date du 15 novembre reçu la veille de la réunion, signé par Éric Woerth, son député suppléant, Pascale Loiseleur, nos conseillers régionaux, départementaux, les présidents des Communautés de Communes Cœur Sud Oise, Pays Oise et Halatte et le maire de Pont Sainte Maxence (Voir en PJ). Par ce courrier, ces élus reconnaissent que la fusion est aujourd'hui un échec, mais que cette fusion est maintenant irréversible et que la seule solution est d'appliquer le Plan Médical proposé par l'Agence Régionale de Santé (ARS) qui répartit les activités entre Creil et Senlis et ce, tout en accusant le CDDHS de désinformer ses adhérents et la population !

Ce courrier nous a bien sûr interpellés et nous avons préparé une réponse que nous avons lue en réunion (voir le texte ci-dessous).

Il a été lu également en réunion une lettre importante du 7 novembre dernier signée par 47 médecins des Hôpitaux de Creil et de Senlis (voir en PJ) , qui s'élève contre le risque de fermeture du service de réanimation sur le site de Senlis et des conséquences induites sur la fiabilité des autres services, urgences , cardiologie , gynécologie et pourraient mettre en péril l'avenir de l'Hôpital de Senlis .

Il a été également rappelé la lettre d'alerte adressé récemment à sa hiérarchie par le responsable du pôle cardiologie de Senlis pour faire part des difficultés de ce secteur.

(Ces deux courriers provenant des professionnels de santé font ils partie de la désinformation dont les élus signataires accusent le CDDHS, ou confirment ils les craintes dont le CDDHS s'est fait l'écho ?)

La réunion s'est ensuite poursuivie par des interventions des participants. Parmi celle-ci nous retiendrons :

- Mme Loiseleur a tenu à confirmer les termes de la lettre, en précisant qu'il fallait avancer, que le temps n'était plus à défendre l'autonomie de l'Hôpital de Senlis, comme elle l'avait fait mais à appliquer au mieux le Plan médical de l'ARS.
- Mr Bascher a précisé sa position quant à la lettre dont il est signataire, en reconnaissant que l'évolution actuelle de l'Hôpital de Senlis n'était pas acceptable. (Nous noterons qu'il a renouvelé son adhésion au CDDHS)
- Dr Cavicchi, Ophtalmologiste , ancien chef de service à l'Hôpital de Senlis, a tenu à apporter son soutien au CDHHS.

- Mr Caillou a souhaité intervenir. Après avoir expliqué qu'au tout début des discussions sur la réforme de la médecine hospitalière autant publique que privée, les maires de Creil et de Chantilly avaient profité des difficultés de la mandature Canter pour tourner à l'avantage de leur cité la répartition de l'offre de soins dans la région, il a rendu responsable Véronique Pruvost-Bitar des difficultés actuelles de l'Hôpital de Senlis, justifiant ainsi son éviction de ses mandats au sein du Conseil Municipal . Il a ensuite fustigé la démarche du CDDHS. Mr Caillou a tenu à préciser qu'il parlait en son nom propre, ce que nous nous efforcerons de croire compte tenu de sa proximité avec certains membres de la majorité municipale. L'assemblée a été choquée par cette intervention que nous considérons comme une provocation mais qui doit ni entraîner de polémique de notre part ni détourner le CDDHS de son objectif de Défense et de Développement de l'Hôpital de SENLIS et ce dans un souci d'unité, toutes sensibilités confondues, en mettant de côté nos divergences et parfois nos égos au profit du seul intérêt de nos concitoyens.

-Des échanges et des interventions ont continué jusqu' à 22 heures et ont été conclus par une demande de l'assemblée que le CDDHS continue sa mission d'information et d'interpellation de l'administration et des élus à chaque fois que nécessaire. Il été également retenu que les adhérents et sympathisants, avec leurs propres mots écrivent aux élus locaux pour faire part de leurs réflexions et de leurs souhaits pour l'Hôpital de Senlis. Ces courriers sont à transmettre au CDDHS qui fera suivre.

.En fin de réunion nous avons recueilli une vingtaine d'adhésions ou de renouvellements spontanés. De plus les présents ont souhaité s'engager à convaincre au moins un proche à adhérer au CDDHS Nous sommes aujourd'hui, depuis le 19 Avril 2015 date de la création du CDDHS, près de 550 membres engagés dans la Défense et le Développement de l'Hôpital de SENLIS .
Le Bureau du CDDHS

La lettre de réponse du CDDHS au courrier de précité de certains élus :

SENLIS le23 Novembre 2016

Mr Éric WOERTH, Député maire de Chantilly, Président de la CC Aire Cantilienne

Mme Pascale LOISELEUR, Présidente de la CC3F, maire de SENLIS

Mme Manoëlle MARTIN, Vice-Présidente du Conseil Régional des Hauts de France

Mr Jérôme BASCHER, Vice-Président du Conseil Départemental de l'Oise

Mme Corry NEAU, Conseillère Départementale de l'Oise

Mme Nathalie LEBAS, Conseillère Régionale des Hauts de France

Mr Alain BATTAGLIA, Président de Cœur Sud Oise

Mr Arnaud DUMONTIER, Conseiller Départemental, Maire de Pont Sainte Maxence

Mr Christian MASSAUX, Président de CC Pays Oise et Halatte

Mr Jean-Marc SIMON, Député Suppléant

V/Réf : Votre courrier du 15 Novembre

Objet : L'avenir de l'Hôpital de SENLIS

Madame, Monsieur,

C'est avec grand plaisir que nous accusons réception le 22 Novembre de votre réponse à notre lettre ouverte du 17 Octobre dernier sur l'avenir du site de Senlis du GHPSO. Nous constatons que votre courrier est signé conjointement par des personnalités qui étaient favorables à la fusion, par d'autres qui dans un premier temps ont combattu cette fusion et enfin par certains qui étaient favorables à cette fusion et qui depuis s'y sont montré opposés. Il est dans tous les cas remarquable que sous une même plume, tous admettent aujourd'hui que la fusion telle qu'il en résulte est un échec, autant sur le plan financier que sur le plan du service médical rendu.

La municipalité de Senlis s'était vivement opposée à la fusion allant même jusqu'à manifester avec les représentants du personnel, opposition qui à l'époque n'avait pas obtenu le soutien qu'il aurait mérité d'une grande partie des signataires de ce courrier. Dans un rapport de mars 2012, l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS) conclut qu'il ne faut pas fusionner 2 hôpitaux dont les bassins de vie sont différents, 2 hôpitaux en défaut financier et que la taille optimale pour la bonne gestion d'un hôpital est de 200 à 300 lits de Médecine Chirurgie Obstétrique (MCO). Le « défusionnement » ne pourrait pas être plus catastrophique que la situation actuelle. Ce ne serait pas la première fois qu'un gouvernement annulerait une décision malencontreuse.

Vous nous affirmez que vous suivez l'évolution désastreuse du site de Senlis depuis la fusion avec Creil. Voilà une bonne nouvelle qui est restée malheureusement bien discrète avant la création du CDDHS. Il est bien dommage qu'aucun maire ne soit venu à notre rencontre malgré nos divers courriers pour dialoguer et obtenir une information complémentaire à l'information « officielle ».

Nous nous permettons de préciser voire de rectifier ci-après certains éléments de votre réponse qui démontrent que votre connaissance de la situation est pour le moins perfectible.

Voici des exemples d'informations incomplètes ou erronées pour lesquelles nous nous retiendrons d'employer le terme « désinformation ».

. Il n'y a pas de consultations pédiatriques non programmées sur le site de Senlis 24H/24H mais seulement de 14 heures à 20 heures.

. Des lits de gynécologie, sur le site de Senlis, vont être prochainement fermés.

. Il est prévu sur le site de Senlis que les Contrats à Durée Déterminée de moins de quatre ans ne soient pas renouvelés, ce qui entraîne une souffrance au travail du personnel que vous semblez ignorer, ce qui n'est pas sans répercussion sur la qualité des services ressentie par les patients.

.En ce qui concerne la cardiologie, nous avons été alerté des menaces qui pèsent sur son bon fonctionnement. Pour mieux appréhender ce sujet, il vous suffit de lire la lettre adressée à la Direction du GHPSO et publiée dans Oise Hebdo, par le responsable de l'unité de cardiologie de Senlis.

.Depuis, 47 médecins du GHPSO ont pris l'initiative de faire parvenir un courrier d'alerte le 07 novembre dernier aux Directions de l'ARS et du GHPSO et à certains d'entre vous pour s'élever contre la fermeture du Service de Réanimation. Pour fonctionner sans danger les urgences, la maternité, la gynécologie et la cardiologie ont besoin d'un service de réanimation sur place. Donc sans réanimation, à terme :

plus d'urgences, de maternité, de gynécologie, de cardiologie. Voilà ce que vous appelez désinformation et que le corps médical appelle, un risque majeur avec effet domino pour les services.

Depuis la fusion avec Creil, nous avons assisté aux départs de la chirurgie, de la pneumologie, de la pédiatrie, d'une partie du laboratoire. La population du bassin de vie de SENLIS souhaite conserver un Hôpital de proximité de soins actifs qui ne se limite pas à un Hôpital de fin de vie.

Vous souhaitez défendre le Projet Médical de l'Agence Régionale de Santé (ARS), mais la dégradation actuelle, c'est le Projet Médical de l'ARS : fermetures des services de médecine spécialisée, fermeture de la Réanimation, prise en charge des cas légers aux urgences de Senlis, orientation du site de Senlis axée sur la gériatrie et oncologie, les soins palliatifs. Quant à la chirurgie ambulatoire, elle n'a jamais été aussi réduite à Senlis. Pourquoi ne pas exiger le transfert à Senlis du service d'ophtalmologie qui est typiquement une activité ambulatoire ? D'autre part il n'est pas raisonnable d'incriminer la seule Direction du GHPSO qui avait la feuille de route de l'ARS à appliquer, dont l'orientation avait été définie par les choix politiques .

Vous n'avez qu'une vue parcellaire de la situation. Le CDDHS recueille des informations de toutes parts, officielles et officieuses que nous vérifions avant diffusion. Il y a une telle omerta à l'intérieur et à l'extérieur de l'Hôpital que rares sont celles et ceux qui osent s'exprimer. C'est aussi pour cela que le CDDHS existe.

Le CDDHS continuera à informer objectivement la population du bassin de vie de Senlis, même si parfois « comme du poil à gratter », cela dérange. Mais qui le ferait si nous ne le faisons pas ?

Nous comptons sur votre mobilisation auprès du CDDHS, de ses plus de 500 adhérents et de ses milliers de sympathisants , vos administrés, pour que soit maintenue sur le site de SENLIS une offre de soins à la hauteur des attentes de la population telle qu'elle avait été présentée dans le Projet Médical du CDDHS , proposé en réunion, publique le 4 février dernier , approuvé par une partie d'entre vous et par la suite largement diffusé.

Dans l'attente de poursuivre un dialogue que nous souhaitons constructif, nous vous prions de croire, Madame ,Monsieur, en notre considération respectueuse.

*Dr Bernard MOULY
Président du CDDHS*